

PROCÈS-VERBAL du Conseil d'école du 19 octobre 2021

École élémentaire du Chemin Blanc - Esnandes 18 h

Présents :

- Représentants de la mairie : Mme Camus, (M. Gloria)
- Parents d'élèves : Mme Girot, Mme Demeyere, Mme Dunoguez, Mme Hamdis, Mme Bureau, M. Desnoes
- Enseignants : Mme Rautureau, Mme Robier, Mme Luce, M. Pouponnot, Mme Tellier, Mme Budynek

Excusés :

- M. Le Maire
- Mme Raveau, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Les membres du RASED (Mme Fustec et Mme Ermacora)

1. Présentation des membres du Conseil d'école

2. Approbation du dernier procès-verbal du conseil d'école

Le dernier procès-verbal est approuvé par tous les membres du Conseil d'école.

3. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Nombre d'inscrits	Nombres de votants	Bulletins blancs ou nuls	Suffrages exprimés	Taux de participation
169	70	3	67	41,42 %

La participation est en baisse (55,95 % l'année précédente).

- Les parents élus sont Mme Girot, Mme Deyemere, Mme Dunoguez, Mme Hamdis et M. Desnoes.
- Les parents suppléants sont Mme Bureau et Mme Furlan.

4. Bilan de la rentrée 2021 – Protocole et effectifs

Protocole de rentrée

Dès la rentrée scolaire, un protocole sanitaire a été mis en place. Celui-ci a été placé au niveau 2 en septembre. Tous les élèves ont été accueillis au sein de l'école. Afin de limiter le brassage à l'entrée de l'école, les entrées et les sorties ont été différenciées par cycle ainsi que les récréations. Le port du masque était obligatoire pour les élèves à l'intérieur. Un lavage des mains est prévu régulièrement au cours de la journée (avant et après les récréations, avant d'entrer en classe...). Si un cas positif est déclaré, la classe ferme.

Dès le lundi 4 octobre, un allègement du protocole a été décidé (passage au niveau 1). Cela signifie que :

- La limitation du brassage des élèves n'est pas obligatoire ;
- Le port du masque n'est pas requis pour les élèves ;
- Les activités physiques et sportives sont autorisées en intérieur et en extérieur.

A l'école élémentaire, sur le temps scolaire, il a été décidé que les récréations seront, à compter du lundi 18 octobre, communes à tous les élèves. Les entrées et les sorties restent toutefois différenciées par cycle.

Effectifs

Au niveau des enseignants, il y a l'arrivée de quatre nouveaux enseignants : Mme Luce (classe de CM1-CM2), Mme Robier (classe de CP-CE2), Mme Tellier (décharge en classe de CE1-CE2) et M. Pouponnot (classe de CM1-CM2).

A ce jour, trois AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap) sont présentes dans l'école.

Mme Dartois Callista est également présente au sein de l'école en tant que service civique.

L'équipe du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en difficultés) se compose de la même maîtresse E (aide pédagogique) : Mme Fustec. Elle intervient les lundis et les vendredis dans l'école. La psychologue scolaire, Mme Cottard, est en arrêt actuellement et devrait être remplacée. Mme Ermacora (maîtresse G : aide relationnelle) est également présente et peut intervenir dans l'école.

Au niveau des effectifs, il y a eu 9 nouvelles inscriptions lors de cette rentrée. Les effectifs sont donc les suivants :

Niveau	CP : 25	CE1 : 14	CE2 : 20	CM1 : 21	CM2 : 29
Effectifs par classe	CP – CE2 : 20 CP : 5 et CE2 : 15	CP : 20	CE1-CE2 : 19 CE1 : 14 et CE2 : 5	CM1-CM2 : 25 CM1 : 11 et CM2 : 14	CM1-CM2 : 25 CM1 : 10 et CM2 : 15

Soit un total de 109 élèves actuellement.

Prévision 2022-2023 : 13 GS arriveraient en CP contre 29 élèves de CM2 qui partiraient au collège. Soit un total de 93 élèves pour l'année scolaire 2022-2023.

Des logements sont en construction dans la commune. Cela pourrait avoir des répercussions sur les effectifs de l'année 2022-2023. Il y a également beaucoup plus d'élèves de MS et de PS ce qui pourrait impacter les années scolaires suivantes.

5. Travaux et équipement de l'école

L'école souhaite remercier la Mairie pour la mise en place rapide des tableaux interactifs dans les classes de CE1-CE2 et de CM1-CM2.

Concernant les travaux, certaines demandes sont sollicitées auprès de la mairie :

- Des dalles dans les classes de CP, CE1-CE2 sont décollées.
- Les stores de la salle d'arts plastiques pourraient être enlevés. Mme Camus met en avant que la demande avait déjà été faite auprès de M. Proux mais que le service technique souhaitait garder les structures pour éventuellement remettre des nouveaux.
- Le plafond de la classe de CP comporte des trous ou des fissures à combler.
- Le plafond de la salle photocopieuse est à rafraîchir (moisissure).
- La serrure de la salle des maîtres est à changer.
- Des enceintes sont à accrocher dans la classe de CM1-CM2.
- Une prise Ethernet à proximité de l'ordinateur portable de la classe de CM1-CM2 serait à envisager pour faciliter la prise en main ainsi qu'un changement de position des câbles (à gauche du tableau).
- Au niveau des équipements numériques, les enseignants ont certains besoins, notamment dans l'achat de nouveaux ordinateurs portables car les anciens commencent à être désuets. Un vidéo-projecteur serait également bien à mettre en place dans la nouvelle classe.

6. Vote du règlement intérieur

Mme Budynek présente les différents articles du règlement intérieur : « Admissions et inscriptions », « Horaires, entrées et sorties », « Fréquentation scolaire », « Vie scolaire » et « Résultats scolaires et concertations avec les familles ».

Une modification a été apportée au règlement intérieur :

- Dans l'article 4 : Vie scolaire, un changement est proposé « Lors de la récréation du matin, la mairie propose un goûter à tous les enfants de l'école, sauf le mercredi où les goûters sont autorisés (fruits, fruits secs, compotes). »

Le règlement est adopté par le Conseil d'école. Il sera distribué aux familles pour signature.

7. Budget Mairie

Crédits de fonctionnement : 53 € par élève

- Des commandes de fournitures seront effectuées avant la clôture du budget.
- La clôture du budget aura lieu mi-décembre.

Sorties scolaires : 1500 €

- Un bus pour une sortie au Relais de la Moulinette a été pris en compte (185 €)
- Un bus pour une sortie au centre de Cheusse ainsi que le coût des animations ont été déclarés (386 € et 277 €). Une partie des animations a été prise en charge par l'APE que l'équipe enseignante remercie.
- Il reste donc un montant de 682 €.

Investissement

- Une demande auprès du Ministère de l'Éducation Nationale (projet Label Numérique) a été réalisée pour l'achat de 2 TNI pour deux classes. Ces tableaux ont été installés durant les vacances d'été.

8. Budget Coopérative

L'école remercie les parents pour les chèques donnés à la coopérative. Elle remercie également l'APE qui a participé à la sortie au centre de Cheusse.

Au 19 octobre, le budget « Coopérative » est de 4628 €.

Au début de l'année, il restait 3497 € sur la Coopérative. La participation des familles a permis de récolter 1131 €.

9. Projets d'école et de classes

Les projets prévus sont les suivants (selon les conditions sanitaires) :

- Un cycle natation : il s'agit de stages massés sur 10 jours pour les CM2 (en septembre et en octobre) et pour les CP/CE1 (en mai 2022) ;
- Des interventions en rugby ou en hockey pour les cycles 3 : des demandes ont été faites auprès d'organismes ;
- Un cross pour l'ensemble des élèves ;
- Le permis piéton pour les CE2 et le permis internet pour les CM2 : une prise de contact auprès de la gendarmerie a été amorcée ;
- Un accès à la bibliothèque municipale (une fois par mois pour chaque classe) ;

- Un spectacle par classe : les enseignants souhaitent que chaque classe puisse bénéficier d'une sortie pour aller voir un spectacle (en fonction des disponibilités) ;
- Un projet danse avec la Cie Mastock : une demande de subvention a été faite. Le devis proposé serait de l'ordre de 2 300 €. L'APE est prête à participer au budget ainsi que la Mairie. Mme Budynek reviendra vers ces partenaires une fois qu'elle aura davantage d'informations concernant la subvention ;
- Une chorale : chaque classe travailleront sur des chants de différentes origines (africaine...).

10. Évaluations nationales CP et CE1

Des évaluations nationales pour les élèves de CP et de CE1 ont eu lieu durant le mois de septembre en français et en mathématiques. Il s'agit d'un repère pour les enseignants afin de choisir la démarche la plus adaptée pour la réussite de chaque élève. Une seconde passation pour les élèves de CP aura lieu en février. Certains parents informent les enseignants que la restitution des évaluations a été moins bien comprise cette année (sous la forme d'une toile d'araignée).

11. Bilan sécurité : incendie – PPMS

Le premier exercice incendie a été réalisé le vendredi 8 octobre 2021. L'exercice s'est déroulé correctement, sans bousculade. Les élèves ont été prévenus de l'exercice. Un deuxième exercice aura lieu durant l'année : les élèves ne seront pas prévenus. Quelques améliorations sont à prévoir notamment dans le temps d'évacuation des locaux.

Un exercice PPMS « attentat-intrusion » a été réalisé le mardi 19 octobre. L'exercice s'est déroulé sans panique de la part des élèves et a duré 20 minutes. Il s'agissait d'un exercice de confinement. Il pourrait être intéressant d'envisager que d'autres personnes interviennent (parents, gendarmerie...).

Normalement, un exercice PPMS « attentat-intrusion » pourrait être réalisé en cas de fuite mais il faudrait anticiper une organisation par classe.

Un PPMS « risques majeurs » sera également réalisé au cours de cette année scolaire.

12. Questions des parents

- Proposition d'une journée ou demi-journée avec un/des pompier(s) afin d'apprendre les gestes de premiers secours. Est-ce envisageable ?

Il est évidemment envisageable de faire une intervention sur les gestes de premiers secours. Pour l'organisation, il faudrait contacter directement la directrice de l'école.

- Devoirs en classe de CE2 : des difficultés avec la quantité de devoirs donnée. Est-il possible de réduire la quantité de devoirs ? Est-il envisageable de supprimer les devoirs du mardi soir ?

Cette question ne relève pas du conseil d'école puisqu'il s'agit d'une organisation de classe. Le ou les parent(s) concernés peuvent venir voir directement l'enseignant (ou les enseignants) afin d'en discuter avec eux. Mme Budynek rappelle qu'ils peuvent joindre l'équipe enseignante par différents biais (mail, cahier de liaison...).

Présidente du Conseil d'école
BUDYNEK Claire
Directrice

Secrétaire
Lucie Robier
enseignante